

Débat Région Centre Transition énergétique

Contribution de GrDF (Gaz Réseau Distribution France)

En septembre 2012, à la demande du Président de la république, le gouvernement a lancé un débat national sur la transition énergétique.

Le 6 février dernier, la région CENTRE l'a relayé en région en organisant 5 débats délocalisés :

- **Le 26 mars, à 18h, à Bourges (18)**
Comment aller vers l'efficacité énergétique et la sobriété ?
- **Le 8 avril à 18h, à Châteauroux (36)**
Quelle trajectoire pour atteindre le mix énergétique en 2025 ?
- **Le 16 avril à 18h, à Mainvilliers (28)**
Quels choix en matière d'énergies renouvelables et de nouvelles technologies de l'énergie et quelle stratégie de développement industriel et territorial ?
- **Le 16 mai à 18h à Blois (41)**
Quels coûts et quel financement de la transition énergétique ?
- **Le 30 mai à 18h, à Tours (37)**
Synthèse des 4 premiers débats ; Quelle gouvernance ? Quel rôle notamment pour l'Etat et les collectivités ?

GrDF s'est associé à l'ensemble de ces débats et à de nombreux autres organisés par diverses parties, tous « labellisés » région CENTRE.

C'est à la lumière des échanges denses, de haute technicité, et souvent réservés à l'entendement de spécialistes, que nous avons souhaité apporter notre vision régionale.

GrDF en Région CENTRE :

Gaz Réseau Distribution France (GrDF) est opérateur de distribution publique de Gaz Naturel sur 496 communes de la région CENTRE. GrDF est gestionnaire d'un réseau souterrain, propriété des collectivités locales, de plus de 10 500 km pour alimenter 420 000 clients.

Les 460 emplois de l'entreprise assurent non seulement la disponibilité de l'énergie mais aussi la sécurité des personnes et des biens.

En région CENTRE, nous notons de la part des collectivités locales, une forte demande de desserte des communes par un réseau de Gaz Naturel. Malheureusement, la ruralité du territoire prédispose peu à l'équilibre économique permettant de financer des extensions de réseaux sur de grandes distances.

Comment aller vers la sobriété et l'efficacité énergétique ?

Position GrDF

1- Sobriété et MDE sont les piliers de la transition énergétique

2- Le GAZ Naturel est une énergie primaire distribuée au plus près des consommateurs **en s'appuyant sur des technologies performantes.**

En effet, le gaz naturel est une énergie primaire qui ne nécessite pas de transformation pour être distribuée jusqu'aux consommateurs : ainsi, pour le gaz naturel il faut 1 kwh d'énergie primaire pour produire 1 kwh d'énergie finale (à titre de comparaison, pour l'électricité il en faut 2,58KW, source ADEME).

Les solutions utilisant le gaz naturel permettent de réduire la consommation d'énergie primaire grâce à une chaîne gazière performante couplée à des équipements fournissant de très **hauts rendements**.

Avec une production centralisée d'électricité avec du Gaz Naturel, en substituant un chauffage électrique par une solution au Gaz Naturel, non seulement, le rendement passe de 39% à presque 1 avec une chaudière à condensation (et 1,5 avec une Pompe à Chaleur Gaz) mais les émissions de CO² sont aussi divisées par 4.

3- La réussite de la transition énergétique passe par une rénovation du parc d'habitation existant avec des obligations ambitieuses sur l'économie d'énergie primaire

GrDF préconise un programme national ambitieux de rénovation des logements des particuliers fondé sur un « parcours de rénovation énergétique » centré sur les logements les plus énergivores et s'appuyant sur l'exploitation d'un « passeport rénovation » (diagnostic énergétique approfondi et une préconisation personnalisée de travaux de rénovation). **GrDF soutient la mise en place d'objectifs et d'indicateurs globaux de rénovation en énergie primaire** permettant les mêmes optimisations économiques que pour les bâtiments neufs. Une telle obligation permet en effet d'optimiser le choix entre isolation, énergie, équipement et régulation pour atteindre les objectifs à moindre coût.

Aussi, la réglementation Thermique 2012, actuellement applicable aux logements neufs construits en 2013 avec une consommation d'énergie primaire de 50 KWH par m² doit rester un objectif minimum.

Un exemple simple de sobriété : un changement de chaudière ancienne par une chaudière à condensation permet un gain de 30% sans investissements lourds.

Autre exemple d'efficacité énergétique: l'usage d'une **pompe à chaleur Gaz** permet de récupérer au moins 50% d'énergie en plus de la chaudière à condensation. Plusieurs réalisations sont en cours dans la région avec des retours très positifs: une Pompe à Chaleur a été installée en 2011 à la société SDEC à REIGNAC (37). Cette opération exemplaire a prouvé son efficacité et fait l'objet de référence (rendement de 165% sur PCI)

4- L'information du consommateur est indispensable afin de promouvoir la sobriété énergétique.

GrDF construit une solution de comptage communicant pour les 11 millions de consommateur de gaz en France, capable de relever les consommations tous les jours voire toutes les heures. Si le projet est validé cet été par les pouvoirs publics, **tous les consommateurs auront à disposition des données plus fréquentes pour prendre conscience de leurs consommations ou valider les gains d'une action de maîtrise de la demande en énergie.** Les collectivités et autres opérateurs pourraient également disposer d'informations agrégées à l'échelle de bâtiment, de rue, de quartier... leur permettant de cibler des programmes d'efficacité énergétique et de sensibiliser les ménages et les professionnels.

GrDF travaille actuellement avec l'ADEME pour confirmer les gains de maîtrise de la demande d'énergie rendus possibles par le déploiement des compteurs communicants, qui justifient de décider de l'investissement dans cette solution.

5- Pour les transports : poursuivre l'amélioration du parc (motorisation thermique) et les efforts de développement de technologies alternatives en milieu urbain et à longue distance, améliorer l'organisation sociétale de la mobilité dans les métropoles et périphéries, multiplier les solutions multimodales innovantes. **Notre expérience du GNV (8% de notre parc de véhicules en région CENTRE)** nous montre que cette technologie est mature.

Quelle trajectoire pour atteindre le mix énergétique en 2025 ?

1- Le gaz est une énergie disponible, compétitive et à même de contribuer à la trajectoire de transition énergétique

Notre pays a fait le choix d'investir dans des infrastructures gazières étendues, elles sont disponibles pour déployer des solutions répondant aux objectifs de la transition.

Aujourd'hui, 496 communes et 420 000 clients de la région CENTRE sont desservis en gaz. Plus de 200 000 clients potentiels sont raccordables à peu de frais (à moins de 35 mètres du réseau), soit un total de 56% de la population de la région dispose d'un accès facile au réseau.

Le gaz reste une énergie disponible: les sources d'approvisionnement sont diversifiées (50% d'origine européenne, 15% de Russie, 14% d'Algérie,...). Les **capacités de stockage souterrain** importantes (près de 30% de la consommation annuelle de la FRANCE) sont en grande partie dans la région CENTRE.

Le développement du biométhane permettra au réseau de devenir un vecteur d'énergie renouvelable et disponible localement.

De surcroît, **le prix du gaz est resté largement inférieur** en moyenne sur les dix dernières années à celui des autres énergies conventionnelles (électricité, fioul, GPL) (source : MEDDE/SOS).

Enfin, il possède des qualités environnementales intéressantes : très hautes performances des technologies associées, faibles émissions de CO₂ (les plus basses de toutes les énergies fossiles, et même de l'électricité pour certains usages).

2- Dans une logique de transition, le gaz présente des complémentarités intéressantes avec les autres énergies

Les technologies innovantes gaz naturel permettent des complémentarités et synergies avec les autres énergies, favorisant la diversification du mix énergétique et l'intégration d'un taux d'ENR plus important :

- **Récupération d'énergie renouvelable** : pompes à chaleur gaz naturel (récupération de la chaleur disponible dans l'air ou le sol et production de l'énergie renouvelable dans les bâtiments),
- **Optimisation gaz-électricité : l'écogénérateur** désormais disponible ouvre la voie de la micro-cogénération en chauffage individuel, avec une production combinée de chaleur et d'électricité avec un rendement inégalé de 95% qui **permet de soulager le réseau d'électricité**, notamment en hiver où la pointe de consommation d'électricité est parfois élevée.

Stockable et transportable à des puissances élevées à coût modéré, le vecteur gaz est particulièrement intéressant pour desservir des usages intensifs et saisonniers. En particulier, le vecteur gaz complète l'électricité dont les capacités de stockage à court et long termes sont très limitées.

Ainsi, les pointes d'électricité dont souffre la France lors des vagues de froid, pourrait être réduite par **un rééquilibrage du mix de solutions pour l'usage chauffage en faveur du gaz.**

3 Dans le domaine de la mobilité

Le gaz naturel permet également une diversification des carburants. Le GNV c'est aujourd'hui une réduction des émissions de CO₂ de 20 à 25% par rapport à un véhicule essence.

Grâce à une émission de polluants très faible, **le bio-GNV** (usage du biométhane sous forme de carburant) apporte une solution pour de nombreux usages de transport et contribue à l'amélioration de la qualité de l'air dans les zones urbaines.

Les moteurs thermiques au GNV et les réseaux de Gaz Naturel sont déjà disponibles et constituent un préambule en vue d'opérer une **réelle mutation rapide** des transports vers les énergies renouvelables.

La ville de BOURGES s'est déjà positionnée depuis une dizaine d'année en ce sens et se prépare à une évolution.

Quels choix en matière d'énergies renouvelables et de nouvelles technologies de l'énergie et quelle stratégie de développement industriel et territorial ?

Les déchets sont aujourd'hui des ressources encore sous exploitées par les collectivités et le monde agricole. La production de biométhane par méthanisation contribue ainsi à la valorisation des nombreuses filières agricoles et agroalimentaires françaises ainsi qu'à la **création d'emplois non délocalisables**.

Le développement de la filière biométhane contribue à l'économie circulaire du territoire :

- utilisation d'une énergie renouvelable au un bilan CO₂ nul;
- recyclage de déchets ménagers, industriels ou agricoles ;
- production d'un engrais efficace et substituable aux engrais chimiques

Cette filière permet en outre de contribuer à la réduction des émissions de GES du secteur agricole.

Miscible à 100% avec le gaz naturel, le biométhane peut être injecté dans les réseaux de gaz et valorisé sous forme de carburant.

Une conférence animée par GrDF, au Conseil Général du Loir et Cher en février 2013, nous a montré le vif intérêt que porte le monde agricole à cette filière.

Cet attrait nous a été confirmé lors d'une intervention que nous avons menée en mars 2013 avec la **FRSEA** et ses adhérents de la région CENTRE.

Ainsi, le biométhane carburant ou bioGNV cumule les qualités du Gaz Naturel Véhicule (GNV) en termes de moindre pollution locale et de bilan CO₂ positif et offre une solution de carburant local et renouvelable pour la mobilité « lourde » : camion, bus, bennes à ordures.

Demain, la gazéification de la biomasse sèche et après-demain la méthanisation de la biomasse issue de la production industrielle de micro-algues offrent des perspectives de développement de gaz verts, en s'appuyant sur les filières d'excellence française : génie des procédés, recherche agronome...

Autre perspective, la possibilité de transformer l'électricité excédentaire renouvelable en hydrogène ou par **méthanation** en méthane de synthèse, injectable, stockable et utilisable via une infrastructure gazière déjà existante.

Conscient de ces atouts, GrDF s'engage à accompagner les porteurs de projets qui souhaiteraient investir dans cette énergie renouvelable et contribue à la R&D sur ces filières porteuses.

Le biométhane en région Centre

Le biométhane est une réalité pour la transition énergétique régionale : déjà plus de 30 projets d'injection de biométhane sont en étude.

Ils représentent un potentiel de **700 MWH** de Gaz Vert soit déjà 5% de la consommation régionale. Deux opérations, l'une à **THENAY (41)**, l'autre à **Joué les Tours (37)** sont en voie d'aboutir. Cette filière naissante et prometteuse mérite d'être soutenue pour sa perspective .

Quels coûts et quel financement de la transition énergétique ?

Les coûts

Dans un **contexte d'augmentation des prix des énergies** et de difficultés économiques et sociales, la part des charges énergétiques liées au logement pèse de plus en plus pour certains foyers en **précarité énergétique**.

La **diminution des volumes de consommation d'énergie**, permettant d'abaisser drastiquement le montant total de la facture d'énergie, par des réhabilitations thermiques des immeubles ainsi qu'un accompagnement à l'utilisation des occupants (éco gestes) est à renforcer.

En outre, le développement de la **filière biométhane** contribue à la fois à l'injection d'une énergie renouvelable dans le réseau de gaz naturel et au développement d'une **filière locale et créatrice d'emplois**. Une enquête menée en 2010 par le Club Biogaz de l'ATEE estime que la filière biométhane pourrait générer en 2020 au plan national au **moins 12 000 hommes-an et 5 000 emplois permanents, dont plus de deux-tiers non délocalisables hors région**.

Le financement

1- Pour une plus grande efficacité économique, chaque énergie doit supporter ses externalités

Il est écologiquement nécessaire, économiquement pertinent et socialement équitable que les consommateurs d'une énergie en supportent tous les coûts. Comme l'a rappelé le Président de la République en ouverture de la conférence environnementale, il faut « *donner aux consommateurs, aux producteurs les bonnes informations ; leur adresser les bons signaux ; susciter chez eux les bons arbitrages. Les tarifs publics comme les prix privés doivent refléter la rareté. Le coût social et environnemental du service rendu ou de la marchandise consommée* ».

Ainsi :

- L'électricité supporte la péréquation tarifaire, le développement des énergies décentralisées et les charges sociales du TPN via la CSPE

- Les carburants supportent **l'incorporation progressive des agrocarburants**, dont les coûts sont répercutés par les opérateurs sur les prix finaux

- Le gaz naturel supporte le développement du biométhane et les charges sociales du Tarif Spécial de Solidarité via des contributions aux missions de service public

Un étalement des charges sur d'autres consommateurs **en effaçant le signal-prix de l'électricité aboutirait à une perte d'incitation aux économies d'énergie et une électrification massive qui renforcerait les problèmes de pointe électrique**, en particulier dans les zones rurales et les zones non interconnectées.

Cela entraînera une forte hausse des coûts (renforcement des réseaux électriques, unités de production coûteuses) et à terme une hausse du prix de l'électricité via le TURPE et la CSPE ainsi qu'une augmentation des émissions de CO₂.

Notons également qu'**un tel étalement ne soulagerait pas le poids global de la politique en matière d'électricité sur le budget des ménages et des entreprises, il transférerait la charge sur les ménages et les entreprises aujourd'hui les moins bénéficiaires de cette politique**. Un tel transfert ne trouverait aucune justification sociale ou en faveur de la compétitivité économique.

2- Le mécanisme actuel des contributions pour le gaz est transparent et vertueux. Il doit servir de référence pour tous les dispositifs de compensation des charges de service public.

Une piste d'évolution bénéfique pour les consommateurs et la collectivité consisterait à autoriser tous les fournisseurs d'électricité, comme c'est le cas pour le gaz, à exercer les missions de service public.

D'une part, les producteurs d'électricité renouvelable pourraient valoriser leur énergie auprès de tous les fournisseurs sur la base d'un système de garanties d'origine. Cette valeur serait alors partiellement reversée au fond de compensation ce qui allégerait le coût de développement des EnR pour le consommateur. Un tel mécanisme augmenterait la transparence du coût de l'énergie renouvelable en France et permettrait de passer progressivement d'un modèle entièrement subventionné à un modèle soutenu, au moins pour partie, par la demande des consommateurs d'offres d'électricité verte.

D'autre part, les tarifs sociaux de l'électricité (TPN) seraient accessibles aux ménages précaires sans discrimination de fournisseurs, comme c'est déjà le cas pour le gaz.

3- Au-delà de la CSPE, le financement de la transition pose la question de l'équilibre entre les contributions des différentes catégories de consommateurs, de contribuables et d'entreprises et des objectifs associés entre rendement fiscal, signal économique vertueux, justice sociale et compétitivité des entreprises.

Le financement de la transition ne peut se faire que dans un cadre de vérité des coûts, à répercuter sur les prix payés par les consommateurs finaux et de prévisibilité et de stabilité du cadre fiscal.

La question des coûts et des financements est décisive pour que les choix politiques puissent être faits dans des conditions de transparence et de réalisme économique qui seules garantiront la réussite de la politique énergétique de la France.

Quelle gouvernance ?

1- Les collectivités ont acquis une légitimité et des compétences indéniables en matière d'aménagement de leur territoire et de mix énergétique.

De par son histoire, GrDF, entreprise nationale, a montré ses capacités d'aménagement territorial et d'exploitation en matière de distribution de Gaz Naturel.

La France est caractérisée par une très grande diversité géographique. Par conséquent, **il ne peut y avoir un seul mix énergétique idéal sur l'ensemble du territoire.**

Ainsi, Les Plans Climat Energie Territoriaux (PCET) ne peuvent être identiques d'un territoire à l'autre.

De même, **la précarité énergétique ne peut être traitée uniquement par des dispositifs nationaux** : la proximité est la clé de l'amélioration durable des conditions de vie des personnes touchées.

Parler de « mix énergétique local », c'est ainsi envisager l'ensemble des enjeux et l'ensemble des solutions, à tous les niveaux. Pour l'aménagement d'un quartier ou l'élaboration d'un Schéma Régional Climat Air Energie, les collectivités doivent pouvoir évaluer les différentes options d'approvisionnement énergétiques au regard de leurs objectifs économiques, environnementaux et sociaux.

GrDF, en tant qu'acteur de proximité, apporte un conseil sur le rôle du réseau de gaz, patrimoine de la collectivité, dans la planification de la politique énergétique locale. C'est sur le critère de proximité que GrDF a fait reposer son dispositif d'écoute en 2011. Il en résulte que 98% des collectivités déclarent faire confiance à l'entreprise pour assurer la distribution de gaz naturel (source IFOP 2012).

2- Un cadre de régulation national est nécessaire pour atténuer les inégalités inhérentes aux territoires et assurer la sécurité d'approvisionnement comme la sécurité des personnes.

La gouvernance territoriale doit favoriser un équilibre entre des compétences mieux traitées au niveau local (mobilité, ...), le modèle français de l'énergie fondé sur une solidarité nationale (péréquation, infrastructures,..) et les réalités techniques. Les enjeux de gouvernance européens et internationaux doivent également être pris en compte

Par ses arbitrages nationaux, l'Etat garantit la politique énergétique nationale tout en s'appuyant sur les orientations locales définies dans les SRCAE.

Ces arbitrages doivent permettre de maîtriser l'impact sur les coûts et donc les prix payés par les consommateurs.

La péréquation tarifaire est un choix réaffirmé par le législateur. Elle structure le système gazier français et permet un rôle d'amortisseur social et de lutte contre la précarité énergétique.

Le système actuel de régulation au niveau national présente de nombreux avantages :

- Il permet d'assurer un contrôle homogène des opérateurs énergétiques dans l'intérêt des consommateurs et des collectivités locales ;
- Il est garant des avantages de la péréquation tarifaire.
- Il peut toutefois être enrichi en prenant plus en compte au niveau national les intérêts locaux grâce au développement de concertations ciblées.

La régulation du système gazier doit être maintenue et confortée au niveau national. Un renforcement de l'implication du niveau local pourra l'enrichir.